

l'encoche

revue d'information
de la commune de Montana



Décembre 2009 - N°13

L'agglomération Sierre / Crans-Montana



L'agglomération Sierre/Crans-Montana

Etat des lieux au 30 juin 2009

Lancée en mai 2007 par Sierre-Région, la réflexion sur l'agglomération vise l'amélioration de la coopération entre les communes intéressées et l'augmentation de la compétitivité économique de la région. Elle répond, ainsi, aux incitations de la Confédération qui met sur pied une politique plus performante face aux besoins nouveaux des espaces urbanisés. Il s'agit, en d'autres termes, de se préparer au mieux à relever les défis du futur.

Contexte

Le concept d'agglomération s'inscrit donc dans un contexte national bien précis. En effet, c'est à ce niveau que la Confédération va envisager désormais les problématiques liées aux transports, à l'organisation du territoire, au développement des espaces urbanisés et à leur qualité de vie.

Sierre/Crans-Montana est l'une des 55 agglomérations du pays reconnues comme telles, sur la base des analyses réalisées par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Selon la définition de Berne, elle compterait 11 communes; toutefois, 19 communes (cf. fig. 1) ont estimé partager une communauté de destin, et, pour l'instant, participent à la démarche.

Des règles claires, édictées par l'Office fédéral du développement territorial (ARE), doivent être respectées si nous voulons que notre candidature soit retenue



Maria-Pia Tschopp
Préfète du district
et présidente de Sierre-Région

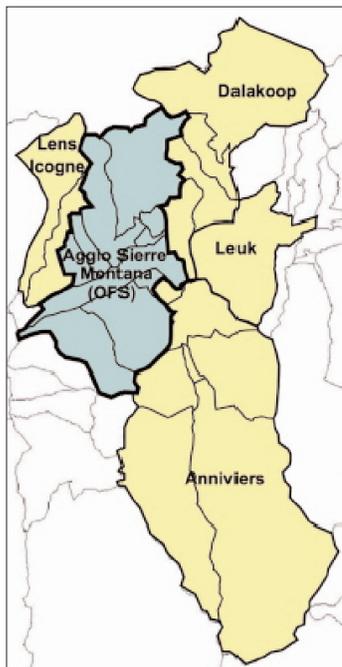


Fig. 1. Les communes participant au projet d'agglomération Sierre/Crans-Montana :

Sierre (OFS)	Icogne
Chalais (OFS)	Lens
Chippis (OFS)	Anniviers
Grône (OFS)	Salgesch
Miège (OFS)	Varen
Mollens (OFS)	Inden
Montana (OFS)	Leukerbad
Randogne (OFS)	Leuk
Chermignon (OFS)	
Venthône (OFS)	
Veyras (OFS)	

(OFS): Office fédéral de la statistique

pour bénéficier du financement du fonds fédéral d'infrastructure :

- Le projet doit être le fruit d'une démarche participative impliquant les différents acteurs concernés.
- Il doit présenter une vision globale du développement de l'agglomération, des objectifs stratégiques, un catalogue de mesures, une évaluation de leurs coûts avec gages quant à la partie non couverte par Berne, des détails sur la mise en œuvre et le controlling.
- Il doit démontrer les effets positifs des mesures envisagées sur la qualité des systèmes de transport (transports publics et mobilités douces plus particulièrement), la qualité de l'urbanisation (enrayer le mitage du paysage), la sécurité du trafic, l'environnement (réduire la pollution et la consommation des ressources énergétiques).
- L'agglomération doit se constituer en «entité responsable». Autrement dit, les communes concernées doivent proposer une nouvelle forme de gouvernance.

Organisation

Le conseil d'agglomération regroupe des autorités communales, un représentant du canton et des spécialistes du domaine; il est appuyé par des mandataires; il est présidé par la préfète. Un groupe de travail interne à l'administration cantonale, réunissant les chefs des services concernés sous la responsabilité de M. François Seppey, suit d'un œil critique les travaux car l'Etat du Valais devra avaliser le projet avant qu'il ne soit déposé à Berne.

Démarche

Très concrètement, il a fallu d'abord établir un état des lieux. Les responsables du projet d'agglomération ont donc rencontré l'ensemble des conseils communaux. Le résultat: un diagnostic détaillé et des pistes de travail possibles!

Pour affiner cette riche moisson de données, des ateliers participatifs ont été organisés. Ils devaient définir des axes prioritaires autour de 4 thèmes (économie/tourisme, économie/écologie industrielle,



mobilité et Dalakoop¹); pour chaque sujet, ils devaient considérer les 5 espaces caractéristiques de notre agglomération: le bipôle Sierre et Crans-Montana (ville de plaine et ville de montagne), les espaces villageois, industriels / artisanaux, agricoles et de montagne. La gouvernance a fait l'objet d'une réflexion particulière.

Au final, s'est imposée la nécessité de **passer de la concurrence à la collaboration intercommunale** pour garantir un développement territorial efficace et durable, autour du bipôle urbain Sierre / Crans-Montana. Les objectifs se concentrent sur trois secteurs: **la compétitivité touristique, la compétitivité industrielle et la compétitivité rurale** (cf. fig 2).

¹ Désigne le partenariat des communes de Salquenen, Varone, Inden et Loèche-les-Bains.

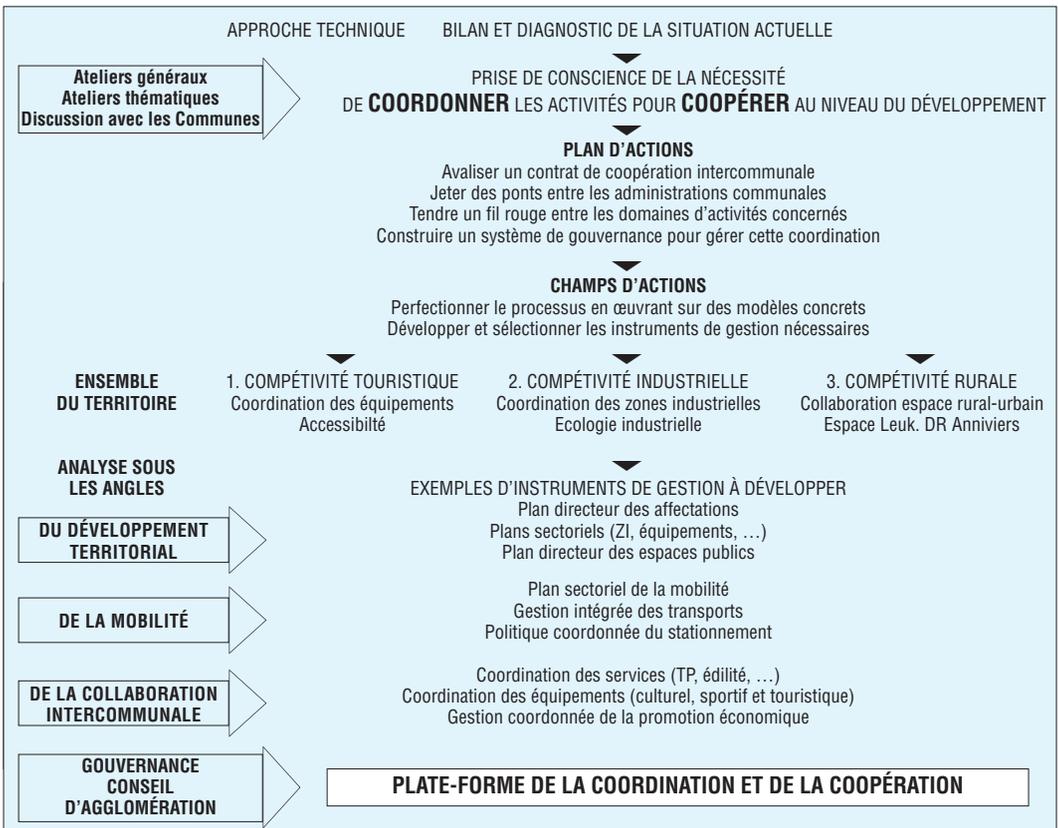


Fig. 2. – Bilan et diagnostic de la situation actuelle.

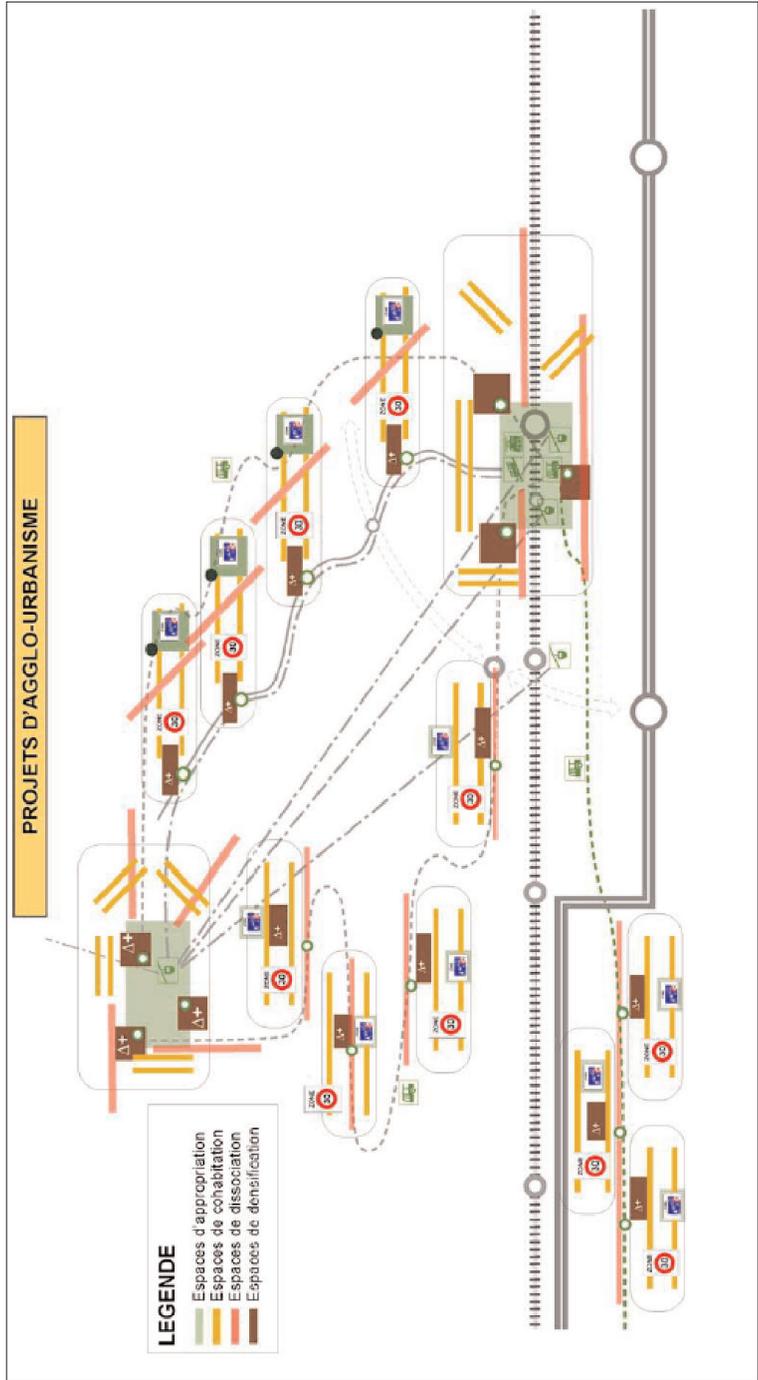


Fig. 3. – Projets d'agglomération.



Les **communes ont accepté ce cadre** tout en exigeant que ces principes fondamentaux s'incarnent dans un projet concret.

C'est à cette tâche que se sont attelés nos mandataires jusqu'en juin 2009. Leurs propositions, évidemment, sont en complète convergence avec les projets que l'ACCM envisage sur son territoire et ceux de *Sierre se transforme*. Elles tiennent compte également du Concept de développement de la plaine du Rhône et des réalisations de l'*Espace Leuk*.

Avant-projet

L'avant-projet a été analysé par le conseil d'agglomération, par les communes puis le canton. Il est très ambitieux mais comme il nous projette dans 40 ans, s'il ne l'était pas, ce serait consternant !

S'en dégagent deux concepts forts :

- Il prône résolument **une cohérence territoriale nouvelle** (cf. fig. 3). Il prévoit un développement du bâti ciblé sur les centres urbains et villageois ainsi que le long des principales voies de communication. Densifier, qualifier, valoriser les noyaux existants et les secteurs liés aux offres de mobilité, voilà la stratégie ! Ainsi, on enraie le mitage du territoire et conserve des terres agricoles ; on préserve et valorise les paysages et le patrimoine exceptionnels pour rester compétitifs dans les domaines qui font notre force.
- Il propose, en conséquence, **un réajustement des systèmes de transports et plus particulièrement de l'offre en transports publics et en mobilité douce** (cf. fig. 4). Pour optimiser les transports publics entre Sierre et Crans-Montana, il présente deux liaisons avec deux vocations bien définies :
 - Le funiculaire SMC, comme un **RER**, grâce aux aménagements des gares, renforcerait les relations entre les villages intermédiaires et les deux pôles. L'idée est de le rendre plus attractif pour inciter les autochtones, les pendulaires notamment, à l'utiliser.

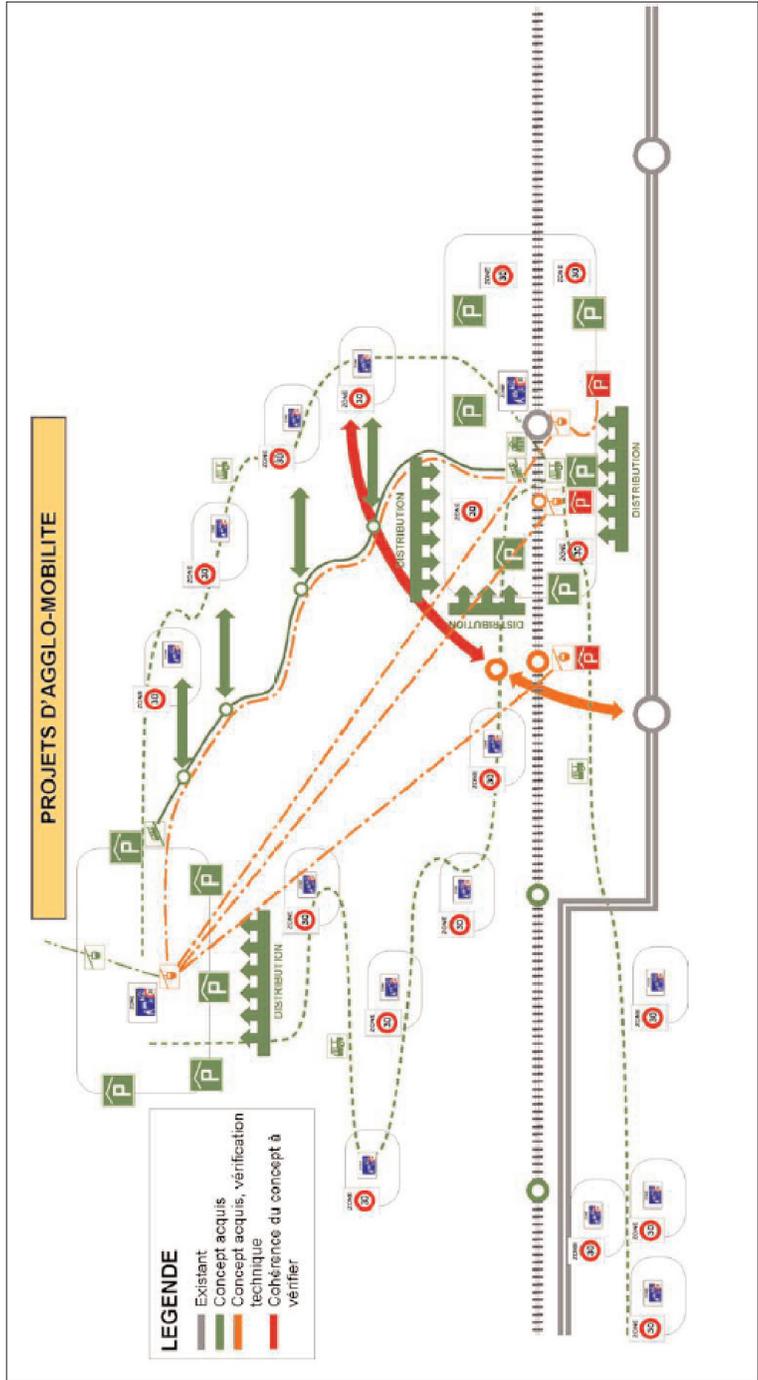


Fig. 4. – Projets d'agglomération.



- Une nouvelle liaison, un *TGV*, transporterait surtout les touristes mais serait utile pour déplacer les habitants vers les infrastructures partagées et (re)distribuées au sein de l'espace aggro (salles de sports, de spectacles, zone dévolue à l'écologie industrielle, etc.). Cette ligne pourrait même être prolongée vers les pistes.

Echéancier

Si les diverses consultations se passent comme prévu, les conseils communaux et le canton devraient avoir, à mi-mai 2010, approuvé le projet d'agglomération Sierre / Crans-Montana, véritable moteur d'un développement nouveau, cohérent et concerté de notre région.

Si notre dossier est retenu, il fera partie de la deuxième vague de financement fédéral, ce qui nous amène à 2015! Comme la part de la Confédération s'élève entre 30 et 50 % du coût total des infrastructures prises en compte, le jeu en vaut décidément la chandelle!

En conclusion, il est clair que le schéma d'agglomération proposé à la discussion est audacieux. Il exige une intercommunalité renforcée et une manière de réfléchir qui, au-delà des frontières sectorielles et institutionnelles, travaille à la valorisation d'un espace fonctionnel.

La complexité du défi est manifeste, mais nous pouvons/devons le relever. Osons ce pari pour un avenir prospère, solidaire et visionnaire!

PS – Pour connaître tous les détails, suivre l'évolution du dossier et *bloguer*, tapez:

www.agglosierre-cransmontana.ch

Maria-Pia Tschopp